

## UNE LANGUE NATIONALE

# Un Québec français

La question du statut de la langue française n'a cessé de se poser au Québec depuis plus de deux siècles. De la **survivance** française, nous sommes progressivement passés à une volonté d'**affirmation** de la langue française pour qu'elle devienne la langue normalement utilisée dans tous les secteurs de la vie sociale. La Révolution tranquille des années 60 a constitué à cet égard une période charnière.

Depuis le début des années 70, le français a fait des gains importants dans presque tous les domaines, particulièrement chez les francophones.

Cependant même si le Québec a réussi grâce à la Charte de la langue française à consolider le fait français en Amérique du Nord, il n'en reste pas moins que la survie du français au Québec demeure encore extrêmement fragile et problématique.

Comme le démontre le tableau I ci-dessous, même si la population de langue maternelle française a augmenté légèrement dans l'ensemble au Québec, nous devons constater une baisse significative pour la région de Montréal et spécifiquement sur l'île de Montréal.

### Répartition de la population du Québec selon la langue maternelle

Les sources des données qui suivent sont disponibles au Secrétariat à la politique linguistique. - octobre 1999

Tableau I

RÉGION	LANGUE MATERNELLE	1971	1996
Ensemble du Québec	Français	80,7 %	81,5 %
	Anglais	13,1 %	8,8 %
	Autres	6,2 %	9,7 %
	Total (en milliers)	6 028	7 045
Région métropolitaine de Montréal	Français	68,9 %	67,8 %
	Anglais	20,3 %	13,8 %
	Autres	10,8 %	18,4 %

	Total (en milliers)	3 080	3 273
Île de Montréal	Français	61,2 %	53,4 %
	Anglais	23,7 %	18,9 %
	Autres	15,1 %	27,7 %
	Total (en milliers)	1 959	1 749

Par contre, dans le deuxième tableau, nous pouvons remarquer les effets de la mise en place de la Charte de la langue française depuis 1976.

Nous constatons une augmentation du français comme langue d'usage pour l'ensemble du Québec. Cependant tout comme pour la langue maternelle, nous devons nous interroger sérieusement sur la situation du français dans l'île de Montréal. Les difficultés que nous avons à intégrer les allophones à la culture française doivent être prises en considération, si nous ne voulons pas développer une culture parallèle à celle de la majorité québécoise francophone.

#### Répartition de la population selon la langue d'usage \*

\* La langue d'usage est la langue la plus souvent parlée à la maison.

Les sources des données qui suivent sont disponibles au Secrétariat à la politique linguistique. - octobre 1999

**Tableau II**

RÉGION	LANGUE MATERNELLE	1971	1996
Ensemble du Québec	Français	80,8 %	82,8 %
	Anglais	14,7 %	10,8 %
	Autres	4,5 %	6,4 %
	Total (en milliers)	6 028	7 045
Région métropolitaine de Montréal	Français	68,9 %	70,6 %
	Anglais	23,2 %	17,6 %
	Autres	7,9 %	11,8 %

	Total (en milliers)	3 080	3 371
Île de Montréal	Français	61,2 %	81,5 %
	Anglais	27,4 %	8,8 %
	Autres	11,4 %	9,7 %
	Total (en milliers)	1 959	1 749

## Enjeux

### Domination de l'anglais dans l'économie

Un des premiers défis auxquels doit faire face la langue française est la présence de plus en plus marquée de l'anglais partout dans le monde.

À une époque où l'économie a préséance sur tous les autres secteurs de la vie humaine, il est évident que de maintenir une culture française dynamique à l'intérieur d'un contexte international dominé par la langue anglaise demande plus que des efforts constants, cela demande de l'acharnement, de la passion, de l'héroïsme même.

Au moment de l'adoption des lois linguistiques des années 70 (projets de lois 63, 22 et 101), la pression de l'anglais venait principalement de l'intérieur du Québec, alors qu'aujourd'hui l'ouverture des marchés, la mondialisation ainsi que les nouvelles technologies tendent à réintroduire l'anglais, mais à partir de l'extérieur.

Force nous est de constater qu'actuellement la langue des affaires au niveau international est l'anglais. Le Québec est donc confronté à un défi sur deux fronts. Premièrement, résister à cette tendance lourde qui invite la population québécoise à intégrer la culture anglaise dans son fonctionnement quotidien. Deuxièmement, dans un contexte où la langue anglaise s'impose massivement au niveau international, le Québec doit développer cette capacité de composer avec ses partenaires économiques au niveau international tout en affirmant sa culture française.

### L'anglais dans le commerce et les services publics

L'anglais est la langue des appareils ménagers, des appareils de bureau et des tableaux de bord des automobiles utilisées au Québec. À peu près partout au Québec, les factures, les circulaires publicitaires et les formulaires à des fins commerciales sont bilingues, de même que l'étiquetage des produits.

Les contrats entre personnes morales sont souvent rédigés en anglais seulement. Il en est de même des documents relatifs aux droits réels déposés au bureau d'enregistrement.

### L'augmentation des nouvelles technologies

Nous sommes passés d'une civilisation industrielle (basée sur les matières premières) à une civilisation de la connaissance (basée sur l'information). La prospérité économique d'un État dépend de moins en moins de la possession de richesses naturelles et devient proportionnelle à la capacité des travailleurs de manipuler l'information qui servira à concevoir des produits et des services répondant aux nouveaux besoins des consommateurs. Ce changement est déjà commencé. C'est ainsi que 54 % de la main-d'œuvre québécoise tire aujourd'hui rémunération de la capacité à produire, repérer ou analyser l'information. Toutes ces opérations nécessitent l'utilisation du langage, et on devine aisément qu'une mauvaise maîtrise de la langue nationale puisse constituer une entrave sérieuse au développement économique.

De plus, l'incapacité des francophones à produire en français les contenus dont ils ont besoin pour travailler et pour se divertir aurait pour effet la non fréquentation des infomates par les Québécois ou la consommation souvent maladroite d'une information électronique produite principalement en anglais.

À cet égard, la faiblesse du français dans l'édition scientifique, technique et professionnelle sur support informatique pouvant être diffusé sur l'infomate est préoccupante ; ainsi moins de 20 % des titres de logiciels lancés sur le marché français pour répondre aux besoins des travailleurs sont à l'heure actuelle produits en langue française. Donc 80 % de la production est en anglais ou dans une autre langue. Il devient donc essentiel de développer des moyens pour que la population du Québec accède à cette information dans sa langue.

On sait aussi que l'anglais prédomine en informatique et dans les nouvelles technologies de l'information et des communications. **L'introduction massive de l'informatique dans la vie de chacun et dans les milieux de travail propage l'emploi de l'anglais, compromet l'usage du français comme langue de travail et est susceptible de provoquer une nouvelle vague d'anglicisation** semblable à celle qui a marqué l'industrialisation (en anglais) du Québec.

« Les nouvelles technologies et l'utilisation de plus en plus envahissante d'Internet posent de nouveaux défis à la francisation des milieux de travail et des communications. En effet, on estimait jusqu'à récemment que 4 % du contenu de l'Internet était en français ; cette donnée tend à diminuer, comme le démontre une nouvelle évaluation du volume du cyberspace, indiquant que sur un total de 1 milliard de documents/pages sur 6,4 millions de serveurs, 85,55 % des documents sont en anglais, contre 2,36 % en français. L'utilisation de plus en plus grande du commerce électronique pose aussi de nouvelles difficultés, dont un emprunt massif de termes d'origine anglo-saxonne. »

## La situation minoritaire de la langue française en Amérique du Nord

La francophonie nord-américaine est précaire. Les francophones ne représentent que 2,3 % de la population au sein d'un environnement de plus de 300 millions d'anglophones. En outre, le taux d'assimilation linguistique de la population francophone canadienne hors Québec est passé de 27 % en 1971 à 36 % en 1996. Plus on s'éloigne du Québec, plus l'assimilation est forte. Ainsi, le taux d'assimilation était, en 1996, de 8 % au Nouveau-Brunswick, 39 % en Ontario, 43 % en Nouvelle-Écosse, 53 % au Manitoba, 58 % à Terre-Neuve, 68 % en Alberta et 71 % en Colombie-Britannique.

### Taux d'assimilation linguistique de la population francophone au Canada\*

\* Le taux d'assimilation linguistique établit le pourcentage de personnes qui n'utilisent plus le français à la maison par rapport au nombre de personnes de langue maternelle française. Les sources des données qui suivent sont disponibles au Secrétariat à la politique linguistique. - octobre 1999

**Tableau III**

LANGUE MATERNELLE	CONNAISSANCES LINGUISTIQUES	ENSEMBLE DU QUÉBEC		MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	
		1971	1996	1971	1996
Français	Français seulement	74 %	66 %	62 %	53 %
	Français et anglais	26 %	34 %	38 %	47 %
Anglais	Anglais seulement	63 %	36 %	65 %	36 %
	Français et anglais	37 %	63 %	35 %	64 %
Autres	Français seulement	14 %	23 %	13 %	22 %
	Français et anglais	33 %	48 %	35 %	50 %
	Anglais seulement	36 %	19 %	36 %	19 %
	Ni français ni anglais	17 %	10 %	16 %	10 %

Dans ce contexte, le Québec ne peut donc pas s'appuyer sur les communautés francophones hors Québec pour l'aider à renforcer le statut du français en Amérique du Nord. Au contraire, ce sont ces communautés qui ont besoin du Québec comme fer de lance de la présence française en Amérique.

La situation du français en Amérique du Nord est indissociable de la fragilité de la langue française dans le monde. Et cette situation globale de la langue française n'est pas sans rapport d'interdépendance avec celle d'autres grandes langues telles que l'espagnol, l'arabe et le portugais, qui ont, en chiffres absolus, un nombre important de locuteurs en même temps qu'une dimension internationale par leurs aires de diffusion. Le phénomène de la mondialisation et la tendance à l'homogénéisation qui en est le corollaire, font que la place laissée à la diversité des langues et des cultures est l'une des questions les plus importantes de notre époque.

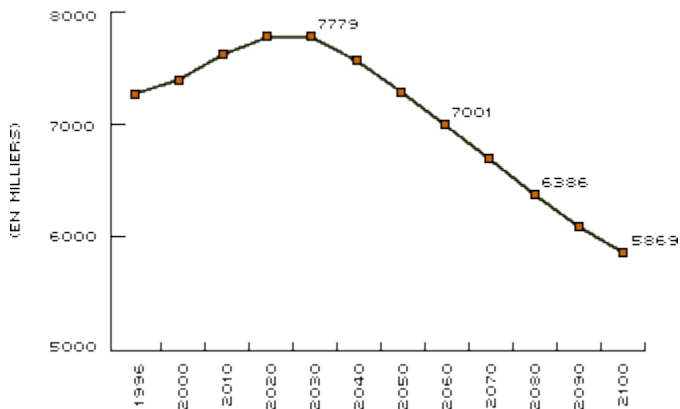
C'est ainsi que le combat pour la diversité culturelle, que mène actuellement divers États, particulièrement la France alliée stratégiquement au Québec, est prioritaire pour faire contrepoids aux effets culturellement destructeurs de la mondialisation.

#### **Le taux de croissance démographique du Québec en diminution**

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population du Québec va diminuer en nombre absolu à compter de 2031. (cf. LISÉE, Jean-François. *Sortie de secours. Comment échapper au déclin du Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, 411 p.)

**Tableau V**

DÉCLIN PRÉVU DE LA POPULATION TOTALE DU QUÉBEC



<sup>13</sup> LISÉE, Jean-François. *Sortie de secours. Comment échapper au déclin du Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, p.156

La raison principale ? Les Québécois font moins d'enfants que jamais. Le taux de renouvellement d'une population est de 2,1 enfants par femme. L'Institut prévoit pour le Québec un taux de 1,5, même si le résultat de 1999, un des plus faibles du siècle, est de 1,45.

Il ne s'agit pas du taux le plus faible en Occident. L'Autriche affichait en 1997 un taux de 1,36, l'Italie de 1,22 et l'Espagne de 1,15. Cependant au Canada il est de 1,7 et, on l'a dit, l'immigration y permet de combler amplement la différence et d'assurer une croissance continue de la population. (Le taux de croissance de la population sera d'ailleurs nettement supérieur au Canada hors Québec qu'aux États-Unis.) Cependant cette décroissance démographique aura comme conséquence de diminuer le poids démographique du Québec à l'intérieur du Canada et de l'Amérique du Nord.

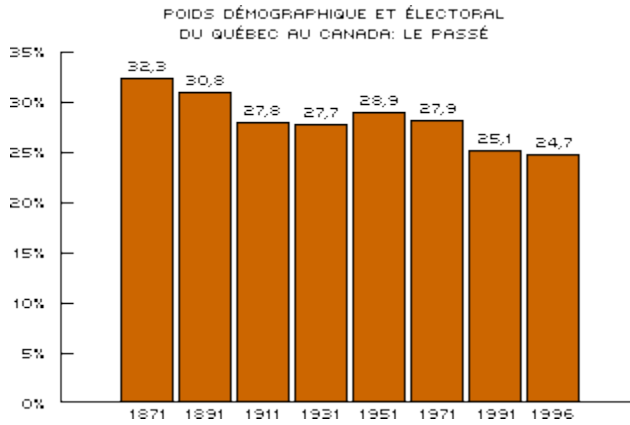
### Diminution de l'importance relative des francophones au Canada

Depuis la création de la fédération en 1867, alors qu'il comptait 34 % de la population canadienne, le Québec est en constant déclin démographique par rapport au Canada anglais. Et c'est sans compter que le Québec était alors une province sur quatre et qu'il n'est plus aujourd'hui qu'une province parmi dix et deux territoires.

La proportion des francophones dans l'ensemble de la population canadienne a continué de décroître à tous les recensements ; il est donc encore plus vrai aujourd'hui que le Québec doit intervenir pour assurer le statut du français, puisque le reste du Canada est de plus en plus anglophone ; il y a une légitimité et une obligation morale pour le Québec de protéger le français en Amérique.

*Comme l'indique le Tableau V, la diminution du poids du Québec est inscrite dans l'histoire canadienne.*

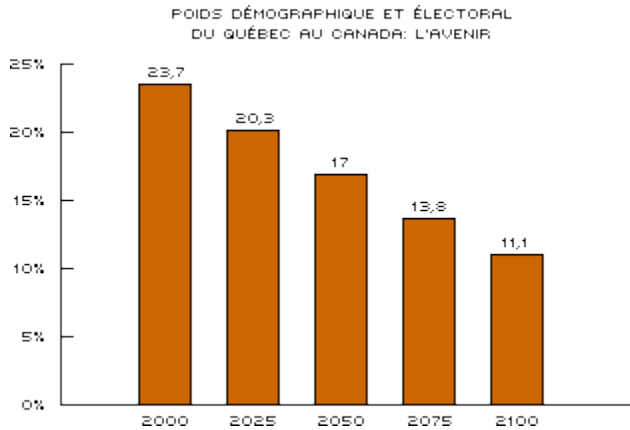
**Tableau V**



<sup>14</sup> LISÉE, Jean-François. *Sortie de secours. Comment échapper au déclin du Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, p.145

*Tous confirment que la tendance à l'affaiblissement démographique du Québec au sein du Canada va non seulement se maintenir, mais s'accroître. La chute de la natalité québécoise et le faible nombre de citoyens du Canada ou de l'étranger qui viennent s'y installer font en sorte que la population québécoise ne fera bientôt plus le poids face aux autres Canadiens.*

**Tableau VI**

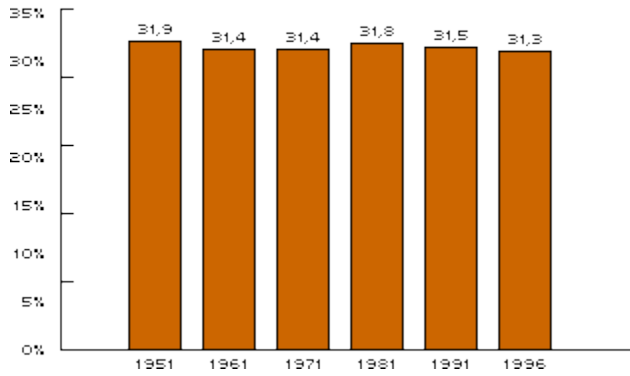


<sup>15</sup> LISÉE, Jean-François. *Sortie de secours. Comment échapper au déclin du Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, p.146

*Malgré tous les efforts déployés depuis les années 60, les francophones perdent du terrain dans l'ensemble du Canada et dans le Canada anglophone.*

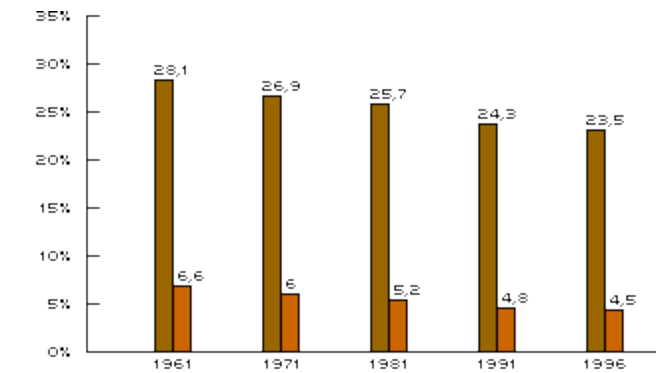
**Tableau VII**

PROPORTION DE CANADIENS DÉCLARANT  
UNE CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE



<sup>16</sup> LISÉE, Jean-François. *Sortie de secours. Comment échapper au déclin du Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, p.127

**Tableau VIII**



■ PROPORTION DE CANADIENS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS  
■ HORS QUÉBEC, PROPORTION DE CANADIENS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS

**Tableau IX**

PROPORTION DE CANADIENS UTILISANT  
LE FRANÇAIS À LA MAISON

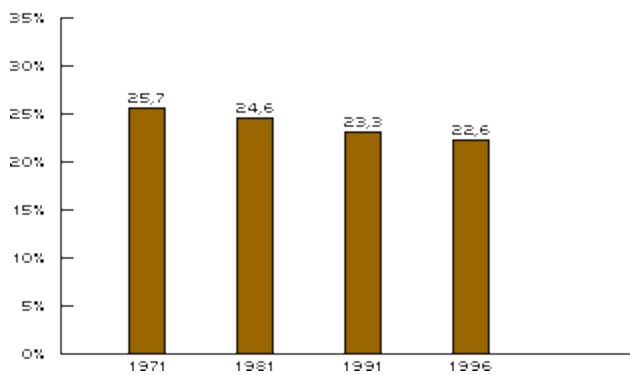
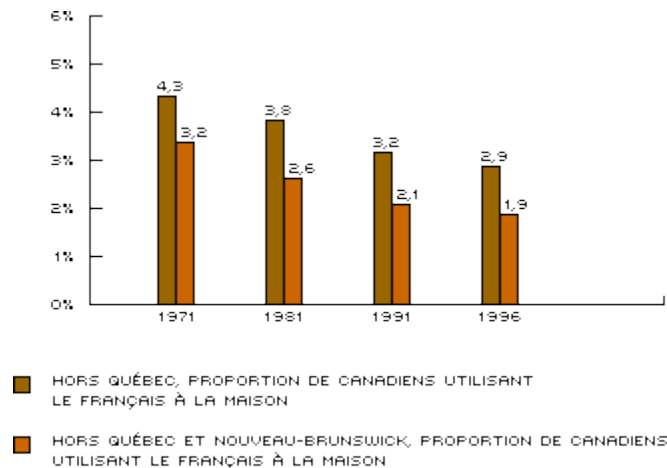


Tableau X



« La souveraineté du Québec mettrait fin d'un seul coup à l'érosion du poids politique du Québec au sein du Canada. Le Québec cesserait d'être une province négligée au sein de la fédération canadienne et, avec ses 7,4 millions d'habitants, ferait partie de la trentaine de pays dont la population se situe entre 5 et 10 millions de personnes, notamment la Finlande (5,2 M), le Danemark (5,4 M), la Slovaquie (5,4 M), la Bolivie (8,1 M), l'Autriche (8,1 M), la Bulgarie (8,2 M), la Suède (8,9 M) et le Portugal (9,9 M). »<sup>17</sup>

<sup>17</sup> Parti Québécois. *Le Québec, un nouveau pays pour un nouveau siècle*, mai 2000.

## L'intégration des allophones

À l'heure de la globalisation des marchés, le monde se rétrécit, les échanges s'intensifient et les nations s'enrichissent d'immigrants venus des quatre coins de la planète. Le Québec est une terre d'accueil prisée par de nombreux arrivants. La société québécoise accueille depuis plus d'un siècle des immigrants qui appartiennent à plus de 90 communautés. La sensibilité de tous ces gens enrichit notre culture et intervient dans son développement. Mais pour en profiter pleinement, l'usage d'une langue commune constitue un outil privilégié. Voilà pourquoi l'apprentissage du français doit devenir la langue commune de toutes les Québécoises et Québécois.

Parmi plusieurs facteurs, notamment la dénatalité, c'est l'immigration qui a eu le plus grand impact sur l'évolution et la configuration de notre population, particulièrement dans la région de Montréal où se trouve concentrée 88 % de la population immigrée. C'est une population qui se francise très lentement et dont une partie importante continue de s'angliciser.

« En 1998, le Québec a reçu 26 181 immigrants, dont la moitié seulement avaient été sélectionnés par le gouvernement du Québec. De plus, 60 % des nouveaux arrivants ne connaissaient pas le français à leur arrivée et 73 % se sont installés dans l'île de Montréal. »<sup>18</sup>

<sup>18</sup> Parti Québécois. *Le Québec, un nouveau pays pour un nouveau siècle*, mai 2000.

Le défi auquel nous faisons face est de faire en sorte que ces nouveaux concitoyens développent un sentiment d'appartenance au Québec. En deux mots, qu'ils se sentent Québécois. C'est pourquoi nous considérons que l'entente sur l'immigration de 1977 (dite Cullen-Couture) est insuffisante. Elle permet au

Québec de sélectionner seulement 40 % de tous ses immigrants. Le gouvernement du Québec doit avoir entière juridiction en matière d'immigration. D'ici là, il est absolument nécessaire que le gouvernement signe une entente avec le gouvernement fédéral pour exiger que chaque nouvel immigrant qui obtient sa citoyenneté canadienne et élit domicile au Québec soit désireux d'apprendre le français à son arrivée.

Actuellement nous pouvons nous réjouir qu'une majorité d'immigrants disent connaître assez le français pour soutenir une conversation. Mais seulement 20 % des allophones, arrivés depuis 1976, choisissent le français comme langue d'usage.

Phénomène préoccupant, l'attrait du français chez les allophones nés au Québec a diminué entre 1971 et 1991. À ce rythme, il sera impossible de maintenir le poids des francophones et d'assurer la pérennité du français au Québec. Il est urgent que le gouvernement dote le Québec d'une politique intégrée d'immigration, d'intégration sociale et linguistique et de développement économique qui tienne compte de l'accroissement rapide du poids des allophones dans la population. Plus que jamais le gouvernement doit avoir une politique efficace régissant l'immigration, portant à la fois sur l'intégration et la régionalisation.

« Depuis 1994, les ministres québécois successifs responsables du dossier tentent d'améliorer la connaissance du français des immigrants choisis par le Québec, mais les résultats pour la période 1994-1998 donnent une idée du chemin à parcourir.

Le Québec a sélectionné 43 % des 140 000 immigrants arrivés pendant la période et tente d'en sélectionner 60 % au tournant du siècle. Le Canada s'occupe du reste, recevant notamment à Montréal plus du tiers de tous les demandeurs d'asile venus au pays.

Des 140 000 nouveaux venus, seulement 40 % avaient une connaissance du français (44 % prévus pour l'an 2000). Ce qui ne suppose pas que ces derniers vont adopter le français comme langue d'usage. »<sup>19</sup>

---

<sup>19</sup> LISÉE, Jean-François. *Sortie de secours. Comment échapper au déclin du Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, p.182

La connaissance du français est un premier pas vers l'intégration et la compréhension mutuelle entre tous les Québécois. Mais cet apprentissage demeure insuffisant. La connaissance du français n'empêche pas les allophones nés au Québec, et qui font un transfert linguistique, de choisir, dans 75 % des cas, l'anglais comme langue d'usage. C'est donc l'indicateur de la « langue d'usage » qui est vraiment significatif pour la vitalité du français dans le Québec de demain.

« Comme le souligne l'Énoncé de politique, le transfert linguistique vers le français est encore faible et il est nettement insuffisant. Dans le reste du Canada, 40 % des allophones effectuent un transfert linguistique et 99,6 % d'entre eux choisissent l'anglais comme langue d'usage. »<sup>20</sup> Actuellement au Québec 30 % des allophones changent de langue d'usage et 61 % de ceux-là choisissent l'anglais.

---

<sup>20</sup> CASTONGUAY, Charles. La situation dans le West Island et le West Québec, Université d'Ottawa, août 1996.

Cependant il est probable que la souveraineté du Québec permettra de mettre fin, pour les nouveaux arrivants, aux hésitations découlant de deux modèles identitaires concurrents : l'un canadien fondé sur le bilinguisme et le multiculturalisme et l'autre québécois valorisant la langue française comme

langue publique commune et une citoyenneté québécoise. On mettra ainsi fin aux distorsions dans les symboles, les orientations politiques et les actions qui ont pour effet de multiplier les tensions identitaires.

## Faits saillants

### Une population en mutation

- L'accroissement naturel des francophones de l'île de Montréal est insuffisant pour assurer au moins une croissance égale à celle de l'ensemble des autres groupes linguistiques.
- Les 346 000 immigrants qui sont entrés au Québec durant la seconde décennie d'application de la Charte de la langue française (1986-1995) ont dépassé en nombre le sommet (330 000) établi dans les années 1950.
- Durant la période 1986-1995, la proportion d'immigrants ne connaissant pas le français a augmenté à près de deux immigrants sur trois, soit 229 000 immigrants sur 346 000. Depuis cette période, cette proportion a toutefois été réduite graduellement à 60 % en 1998 et à 56 % en 1999.

Pourcentage d'immigrants arrivant au Québec ne connaissant pas le français			
1977-1986	1986-1995	1998	1999
61 %	66 %	60 %	56 %

- L'immigration internationale se concentre dans la région métropolitaine de Montréal, près de neuf immigrants sur dix y établissant leur première résidence.
- Les habitants de l'île de Montréal qui forment 25 % de la population du Québec accueillent 75 % des immigrants internationaux.
- Alors qu'au début des années 1980, il y avait équilibre entre les départs et les arrivées de francophones en provenance ou à destination de l'île de Montréal (un peu plus de 101 000 dans les deux sens), on a pu constater un excédent des départs sur les entrées de plus de 111 000 francophones entre 1986 et 1996.<sup>21</sup>

<sup>21</sup> Gouvernement du Québec. Groupe de travail ministériel pour un plan d'action en vue de promouvoir le caractère français de Montréal et d'assurer la vitalité et la qualité de la langue française au Québec. Avril 2000.

## État de la situation

### Affichage

Malgré le visage français de l'affichage dans l'île de Montréal, il existe de sérieux motifs d'inquiétude dans la mesure où 42 % des commerces ne respectent pas intégralement la loi, parce qu'au

moins un de leurs messages n'est pas conforme. En 1996, 61 % des commerces de l'île de Montréal ne présentent pas un visage exclusivement français. De plus 42 % des commerces ne se conforment pas à la loi.

Dans une perspective plus large, la question ne se limite pas à Montréal. Des régions comme les Cantons de l'Est et de l'Outaouais, par exemple, connaissent des infractions aux lois de l'affichage que le gouvernement ne peut ignorer. Ce qui rappelle à tous que la question de l'affichage interpelle tous les Québécois. La prolifération des raisons sociales en anglais, depuis quelques années, saborde la politique visant à donner au Québec une allure française. Ces raisons sociales unilingues anglaises recomposent petit à petit un visage unilingue anglais.

## Éducation

### Le français à l'école

Depuis l'adoption de la Charte de la langue française, tous les enfants du Québec, à l'exception des enfants de Canadiens anglais, sont obligés de fréquenter l'école française. Si l'on exclut les 1 432 élèves qui fréquentaient l'école anglaise illégalement et qui furent amnistiés par le gouvernement libéral en 1986, la Charte semble être respectée.

L'obligation de fréquenter l'école française était considérée comme un moyen privilégié pour franciser tous les enfants du Québec et les intégrer à la société francophone.

### Fréquentation des cégeps

« L'Énoncé de politique du gouvernement du Québec de 1996 nous apprend que l'obligation de fréquenter l'école française pour bon nombre de Québécois a permis à 79 % des enfants d'immigrants de faire leurs études en français, contre 15 % en 1971. De plus, 70 % des élèves allophones qui ont fréquenté des commissions scolaires catholiques françaises vont dans des cégeps français, mais seulement 38,5 % des élèves allophones qui ont fréquenté les écoles protestantes françaises vont dans des cégeps français. »<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Parti Québécois. Mémoire sur le projet de loi n° 40 modifiant la Charte de la langue française, septembre 1996.

« Ainsi selon le ministère de l'Éducation, on compte aujourd'hui dans les cégeps anglais 7 223 allophones. Si l'on ajoute à cela les 4 765 francophones qui les fréquentent aussi, on se rend compte que près de 12 000 allophones et francophones vont dans des cégeps anglais, sur un effectif total de 26 911 étudiants. »<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> Ministère de l'Éducation, août 1996.

Cette situation est problématique si nous considérons que l'un des objectifs de la Charte de la langue française est l'intégration des allophones à la culture québécoise française.

En ce qui concerne le milieu universitaire, le pourcentage des étudiants qui font leurs études en anglais est en augmentation (**21,8 %** en 1986 contre **23,4 %** en 1994) pour l'ensemble du Québec. Alors que **90 %** des élèves du primaire reçoivent un enseignement en français, **76,6 %** seulement des étudiants universitaires poursuivront leurs études en français.

Le gouvernement du Québec doit prendre tous les moyens pour établir un réseau scolaire crédible et capable d'une réelle intégration. En attendant qu'un tel projet voit le jour et produise ses effets, non seulement bon nombre d'enfants allophones continuent d'aller dans des cégeps anglais, tout comme beaucoup de francophones, mais plusieurs adolescents et adultes allophones qui arrivent au Québec entre l'âge de 15 et 24 ans peuvent encore éviter de fréquenter l'école française, puisque la Charte ne s'applique pas aux cégeps.

## Régions

## Technologie de l'information

## Travail

« Le Québec s'inscrit dans les grandes tendances de l'économie mondiale. Les relations commerciales extérieures s'y sont intensifiées grâce au dynamisme des entreprises d'ici en constante recherche de nouveaux débouchés pour leurs produits et services. Dans ce contexte, la langue anglaise sert le plus souvent de moyen de communication, d'où une augmentation croissante de l'usage de l'anglais dans les entreprises, à des fins de communications avec l'extérieur du Québec. La généralisation des télécopieurs et du courrier électronique accentue cette tendance et accroît l'usage de l'anglais dans les milieux de travail. Ainsi l'exigence de la connaissance de l'anglais dans les entreprises québécoises ne s'explique plus aujourd'hui par la domination d'une bourgeoisie d'affaires anglophone, mais par le développement de secteurs industriels et de services, même contrôlés par des francophones, dont l'ambition est nord-américaine, voire mondiale. »<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> Groupe de travail ministériel sur la situation de la langue française à Montréal et au Québec. Avril 2000.

« Le processus de francisation des entreprises mis de l'avant par la Charte de la langue française a porté fruit. L'importante percée du français comme langue de travail est probablement un des résultats dont on peut se réjouir le plus. Actuellement 88 % des francophones travaillent en français au Québec. Qui plus est, 87 % des postes de haute direction dans les entreprises appartenant à des francophones sont occupés par des francophones. »<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Parti Québécois. Mémoire sur le projet de loi n° 40 modifiant la Charte de la langue française, septembre 1996.

Cependant seulement 15 % des francophones occupent des postes de haute direction dans les entreprises anglophones.

« Au chapitre de la francisation des entreprises, 26 % des grandes entreprises et 18,5 % des entreprises comptant de 50 à 99 employés n'ont toujours pas de certificat de francisation. Ce qui implique que la plupart des 142 500 employés de ces entreprises travaillent probablement dans un environnement plutôt anglais. La progression du français plafonne et le gouvernement a raison de croire que le processus de francisation de ces entreprises ne convient pas. »<sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> Parti Québécois. Mémoire sur le projet de loi n° 40 modifiant la Charte de la langue française, septembre 1996.

Concernant Montréal, qui est reconnue ville française, il est anormal que l'anglais y soit encore la langue de travail d'un très grand nombre de gens. En effet, 37 % des francophones et des allophones y travaillent toujours en anglais.

« D'ailleurs, si 92 % des anglophones travaillent généralement dans leur langue, pourquoi les francophones et les allophones ne réussissent-ils pas, au moins dans une même proportion, à travailler en français ? »<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> Parti Québécois. Mémoire sur le projet de loi n° 40 modifiant la Charte de la langue française, septembre 1996.

La situation du français comme langue du travail s'est améliorée à l'échelle du Québec, mais pour Montréal, force est de constater que ce n'est pas le cas : les mesures proposées par le gouvernement ne suffisent pas à faire du français la langue de travail normale et habituelle.

Sur ce point, la Charte de la langue française est beaucoup trop timide. Nous sommes convaincus qu'un processus de francisation pour les entreprises de plus de dix employés devrait être instauré, sans pour autant minimiser le travail qui reste à faire pour tous les 142 500 employés travaillant dans des grandes et moyennes entreprises qui n'ont toujours pas obtenu leur certificat de francisation.

## Montréal

**« Le sort de la langue française se jouera à Montréal. »**  
**(COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français langue commune - Enjeu de la société québécoise*, Québec, 1996, p. 231)**

Cette phrase, lourde de conséquences, nous oblige à regarder de très près la situation linguistique de Montréal.

### **Une population francophone minoritaire**

Aujourd'hui, la situation confirme les tendances constatées par le gouvernement il y a plus de trente-cinq ans :

### **La population de langue maternelle française sera bientôt minoritaire dans l'île de Montréal.**

Le démographe Marc Termotte a produit, à l'automne 1999, pour le Conseil de la langue française, une imposante étude qui prévoit l'avenir démographique et linguistique de Montréal et du Québec. Dans 19 scénarios sur 20, les francophones deviendront minoritaires sur l'île de Montréal d'ici 50 ans. Dans 14 scénarios, le cap sera franchi d'ici 30 ans. Dans le scénario que Termotte juge le plus probable, le cap sera franchi d'ici 20 ans.

### **Quatre raisons expliquent cette situation :**

1. le fait, déjà noté, que les allophones conservent longtemps leur langue d'origine à la maison ;

2. l'indice de la fécondité à 2,23 des allophones qui leur permet de renouveler leurs effectifs par accroissement naturel, alors que, à 1,45, les francophones et les anglophones réduisent leur nombre de génération en génération ;
3. la nature de l'immigration au Québec, qui vient gonfler chaque année l'univers des non-francophones ;
4. le phénomène de l'étalement urbain, en vertu duquel les francophones quittent l'île de Montréal pour s'établir en banlieue, fait également partie de l'équation, mais dans une moindre mesure qu'auparavant.

Selon les scénarios prospectifs élaborés par Marc Termotte et retenus par le comité interministériel créé en 1995 par Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dans 13 ans, soit pour demain, la population qui parle le français à la maison ne représentera plus que 48,8 % de la population de Montréal, l'autre partie de la population étant composée de 24,9 % d'anglophones et de 26,3 % d'allophones.

	Francophones	Allophones	Anglophones
Île de Montréal	1991 : 57,3 %	16,5 %	26,2 %
	2041 : 45,4 %	34,8 %	19,8 %
	(-11,9)	(+18,3)	(-6,4)
Total pour la région métropolitaine	1991 : 69,2 %	11,3 %	19,5 %
	2041 : 63,7 %	22,1 %	14,2 %
	(-5,5)	(+10,8)	(-5,3)
Total pour le Québec	1991 : 82,9 %	5,9 %	11,2 %
	2041 : 78,3 %	12,2 %	9,5 %
	(-4,6)	(+6,3)	(-1,7)

***Ainsi, à partir de 2011, les francophones devraient être minoritaires dans l'île et la population allophone devrait dépasser celle des anglophones.***

La situation de Montréal est particulièrement préoccupante, puisque cette ville contient un important pourcentage de la population totale du Québec, soit près de deux millions de personnes.

« Actuellement le vent de l'assimilation des francophones hors Québec souffle jusque dans l'île de Montréal. Il ne faut pas se surprendre que dans l'ouest de l'île, où le bilinguisme dans l'affichage est très présent, 6,9 % des francophones abandonnent le français. Et que le même vent d'assimilation, dans son tourbillon, emporte avec lui 46 % des allophones. »<sup>28</sup>

<sup>28</sup> CASTONGUY, Charles. La situation dans le West Island et le West Québec, Université d'Ottawa, août 1996.

« À l'assimilation des francophones s'ajoute le phénomène de l'étalement urbain, qui touche principalement les francophones. Entre 1986 et 1991, pas moins de 160 000 francophones ont quitté l'île de Montréal, alors que seulement 92 000 s'y sont installés. »<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> PAILLÉ, Michel. La situation démolinguistique au Québec et dans la région de Montréal à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, Conseil de la langue française, 1995, p.42-43.

« L'impact de cette perte de 68 000 francophones est d'autant plus significative que la majorité de la population immigrée habite sur l'île. Une partie de cette population a déjà décidé d'effectuer le transfert vers l'anglais comme langue d'usage et a augmenté le poids des anglophones (langue d'usage) de 21 % à 26 %. »<sup>30</sup>

---

<sup>30</sup> PLOURDE, M. et J. LEGAULT. Rapport interministériel (projet), janvier 1996, p.42

« En 1996, on comptait dans l'île de Montréal 55,6 % de personnes ayant comme langue d'usage le français, 25,6 % l'anglais et 18,8 % une autre langue. Si les tendances se maintiennent, les francophones passeront sous la barre des 50 % en 2016 pour se retrouver à 49 %. Si le gouvernement était tenté d'augmenter l'effectif de l'immigration à 40 000, le poids des francophones diminuerait à 46 % et celui des allophones augmenterait à 30 %. »<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup> Conseil de la langue française.

[Voir tableau II.](#)

### ***Le déclin du français à Montréal mènera au déclin du français dans tout le Québec.***

En général, la population des régions au Québec a tendance à croire que la fragilité de la langue française est une réalité uniquement montréalaise. N'oublions pas cependant que la région montréalaise est en pleine effervescence démographique et que les jeunes quittent les régions éloignées pour s'installer dans les grands centres. Cela fait inévitablement de Montréal l'échiquier sur lequel se joue présentement le sort de la langue française au Québec et en Amérique du Nord.

« À titre d'exemple, le statut du français repose entre autres sur le sort qui lui est réservé dans les grandes compagnies. Par le jeu de la concurrence commerciale et industrielle, si le français est sacrifié dans une compagnie, il le sera ensuite dans les autres. La plupart des sièges sociaux établis au Québec sont à Montréal. Toute anglicisation d'un siège social mènera à l'anglicisation de ses succursales en région. L'affichage publicitaire sur les panneaux commerciaux est conçu habituellement par des entreprises de Montréal ou de Toronto. Toute anglicisation à Montréal aura des répercussions immédiates en région. L'exemple des circulaires est éloquent. Lorsque Provigo a décidé de rendre bilingues ses circulaires, ses concurrents en ont fait autant, et cela, à l'échelle de tout le Québec. »<sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> Mouvement national des Québécoises et Québécois et Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le français au Québec : seule langue officielle!, novembre 1996.

<http://www.clf.gouv.qc.ca>

**Nous tenons à remercier l'Office de la langue française et Jean-François Lisée de nous avoir autorisés à reproduire leurs tableaux et graphiques.**

---